

Intitulé de l'UE	Français langue étrangère en ce compris didactique de la discipline (Partie II)
Section(s)	- (5 ECTS) Bachelier Agrégé(e) en Français - Français langue étrangère - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Laurent ROBERT	60	Quad 2

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Français langue étrangère -Partie 2	60h	Laurent ROBERT

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Français langue étrangère -Partie 2 : 20h de théorie, 20h d'exercices/laboratoires, 20h de travaux

Langue d'enseignement
Français langue étrangère -Partie 2 : Français

Connaissances et compétences préalables
Néant

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
<p>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> ◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif ◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal ◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations • Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> ◦ Mettre en oeuvre les textes légaux et documents de référence ◦ S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession ◦ Mettre en place des pratiques démocratiques de citoyenneté ◦ Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel • Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover <ul style="list-style-type: none"> ◦ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle ◦ Mettre en question ses connaissances et ses pratiques ◦ Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques ◦ Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...). • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement

- Entretien d'une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
- S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Mettre en oeuvre des dispositifs didactiques dans les différentes disciplines enseignées
- Etablir des liens entre les différents savoirs (en ce compris Décrets, socles de compétences, programmes) pour construire une action réfléchie
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
 - Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
 - Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
 - Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
 - Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
 - Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
 - Concevoir des dispositifs d'évaluation pertinents, variés et adaptés aux différents moments de l'apprentissage

Objectifs de développement durable

Aucun

Acquis d'apprentissage spécifiques

Expliciter des concepts et notions relevant de la linguistique générale, de la phonétique du français, de l'histoire des littératures francophones et de l'enseignement du français langue étrangère (considéré dans ses aspects institutionnels, sociologiques et pédagogiques) ;

Effectuer une recherche dans les ouvrages de référence et les ressources Internet ad hoc;
Synthétiser, analyser et présenter (oralement et par écrit) le contenu des recherches effectuées.

Contenu de l'AA Français langue étrangère -Partie 2

- Introduction à la linguistique générale (partie II);
- Introduction à la phonétique du français (partie II);
- Introduction aux littératures francophones: approche historique, sociologique et esthétique (partie II);
- Introduction à l'enseignement du français langue étrangère: aspects institutionnels, sociologiques et pédagogiques (partie II).

Méthodes d'enseignement

Français langue étrangère -Partie 2 : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche déductive, activités pédagogiques extérieures

Supports

Français langue étrangère -Partie 2 : syllabus, notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Français langue étrangère -Partie 2

Cf. Contrat didactique

Évaluations et pondérations	
Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Français langue étrangère -Partie 2 : Français
Méthode d'évaluation de l'AA Français langue étrangère -Partie 2 :	
Examen oral 75% Travaux / Rapports 25%	

Année académique : **2023 - 2024**